

De plus, il est aux abords d'un grand aéroport qui, si j'ai bonne mémoire, appartenait alors à la Royal Air Force, bien que je n'en sois pas tout à fait sûr, mais on avait déjà choisi Debert, et l'aéroport était soit achevé soit en voie de l'être. Telles sont en somme les deux principales raisons qui ont présidé à ce choix. J'en ajouterai une troisième, savoir que l'emplacement était à proximité d'une ville intéressante, Truro, où les hommes pouvaient compter sur des occasions assez fréquentes de se divertir. Voilà, en somme, les trois principaux éléments qui nous ont fait porter notre choix sur l'emplacement du camp Debert.

Mon honorable ami mentionne l'état déplorable du camp. Je crois qu'il veut dire que le terrain était bas. Il parle des frais d'assèchement. En fait, il parle d'un camp qui a une superficie de près de neuf milles carrés et qui, s'il fallait l'assécher partout, entraînerait une très forte dépense. J'espère bien que l'assèchement a donné de bons résultats. J'y ai passé à l'époque où l'on était à aménager le camp et je ne cesserai jamais d'admirer les Regina Rifles qui y travaillaient à essoucher le terrain des manœuvres. Ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour mettre le camp en état de servir; ils accomplissaient un superbe travail dans des conditions matérielles qui étaient forcément imparfaites au début. Les ingénieurs eux-mêmes furent à peu près les derniers à s'aménager leur propres quartiers, car ils travaillaient à construire tout d'abord ceux des autres. Or on ne m'a rien signalé qui pût me porter à croire que le camp Debert fût dans un état qu'on pût qualifier de honteux. Il me semble qu'on m'en aurait parlé et qu'on se serait fait fort de me le signaler à cette époque. Lors de mon passage...

M. DIFENBAKER: Combien a coûté l'assèchement depuis 1941.

L'hon. M. RALSTON: On n'y a pas fait de fortes dépenses l'an dernier.

M. DIFENBAKER: Mais à combien se sont élevés les frais?

L'hon. M. RALSTON: Il y a, dans les limites du camp, neuf milles de route pavée, et le terrain des manœuvres est muni d'un revêtement. Pour moi, cela est indispensable pour un camp de pareille grandeur, qu'il soit au sommet d'un coteau ou ailleurs. J'ai consulté à ce sujet l'ingénieur du camp ainsi que l'ingénieur de la région de l'Atlantique, et je puis dire que le terrain de manœuvre est à peu près terminé. Je regrette que mon honorable ami s'exprime ainsi au sujet du camp de Debert, car je connais des gens des Etats-Unis qui ont visité ce camp et qui en ont eu une très haute idée. Ces gens, qui s'y connais-

[L'hon. M. Ralston.]

saient au point de vue construction, m'ont adressé une lettre de félicitation. Mon honorable ami dira probablement que c'était durant l'été. De fait, je n'en sais plus la date. Mon honorable ami, je pense, a été mal renseigné s'il parle d'un état de choses lamentable. Le camp a servi des fins très louables et compte parmi les plus efficaces du Canada.

M. ADAMSON: Que dites-vous du camp Borden?

L'hon. M. RALSTON: On y a dépensé environ 2 millions, y compris la construction du champ Meaford pour chars d'assaut.

M. ADAMSON: Durant la dernière année financière?

L'hon. M. RALSTON: Oui.

M. ADAMSON: Le ministre a parlé de travaux de construction outre-mer. Cet article inclut des loyers au Canada. Inclut-il les sommes dépensées en loyers pour les quartiers-généraux et pour le logement des troupes en Angleterre?

L'hon. M. RALSTON: Je n'en suis pas sûr. Des loyers sont compris, mais je ne suis pas sûr au sujet du cantonnement des troupes, car il a été question du taux par tête. Pour ce qui est de certaines troupes, le taux par tête, comme on l'appelle, s'applique aux cantonnements comme à d'autres dépenses personnelles.

M. ADAMSON: Mais les frais des quartiers généraux sont-ils inclus?

L'hon. M. RALSTON: Oui, c'est ce qu'on me dit.

M. ADAMSON: Une autre question. Quand le ministère loue un immeuble, a-t-il recours à une agence ou agit-il sans intermédiaire?

L'hon. M. RALSTON: Il y voit lui-même.

M. ADAMSON: Il est son propre agent?

L'hon. M. RALSTON: Oui. Vous verrez de temps à autre des décrets du conseil chargeant un tel, moyennant tant par jour, de s'occuper de ce travail. On en trouve dans tout le pays. Parfois, cependant, plusieurs employés d'agences d'immeubles fournissent des conseils à titre gratuit.

M. PERLEY: Pour revenir aux immeubles en Saskatchewan, je ferai remarquer au ministre que cette province compte plusieurs salles d'exercice dans les villes, surtout du sud-est, que le ministère pourrait utiliser. A Indian-Head se trouve un bon édifice qui pourrait être d'un meilleur usage. Quelques-unes de ces salles d'exercices pourraient servir à l'instruction des gardes territoriales et des gardes des anciens combattants. L'an dernier,